



Siège social : 190 Fond de Bondry à 1342 Limelette

Adresse de contact : 40 rue Henri Lemaître 5000 Namur – Tél : 0476.906.365

Site : <http://www.iddweb.eu> – E-mail : philippe.defeyt@skynet.be

Brève de l'IDD n°37 (12.04.20)

Quel pilotage statistique de la crise ? Un enjeu politique, scientifique et démocratique

Caveat : Les analyses et propositions qui suivent sont basées sur les informations publiquement disponibles. Certaines pourraient ne pas être inadéquates au vu de ce qui existe mais non publié ou en fonction des initiatives qui sont peut être déjà prises pour palier certains manques.

Pour commencer, deux faits qui montrent l'intérêt de la question posée.

Combien de personnes travaillent en maison de repos ? Voici une question dont la réponse m'apparaît essentielle dans la crise sanitaire actuelle et dont on pourrait penser qu'elle est facile à trouver. Ce n'est pas le cas.

Si, à la demande, il est facile d'obtenir les statistiques de l'ONSS qui donnent l'emploi salarié (privé et public) pour les Maisons de repos et de soins et les Maisons de repos (respectivement codes NACE 87.101 et 87.301), une rapide investigation – qu'il faudrait bien sûr approfondir – montre que cette source sous-estime l'emploi du secteur, comme le montre le tableau suivant.

L'emploi dans les Maisons de repos (et de soins) – Données ONSS au 30-09-2019 et autres données

	ONSS	En réalité
Bruxelles	7.924	?
Flandre	60.092	>70.000 (1)
Wallonie	24.249	37.957 (2)
Total	92.265	120.000 ?

(1) L'emploi dans le secteur a été estimé à plus de 70.000 en 2013. Source : Belfius, [« De rusthuissector als macro-gegevens in Vlaanderen »](#), mei 2015

(2) Extrapolation de l'emploi au 31-12-2017 sur base de : AViQ, [« Rapport bisannuel des établissements d'hébergement et d'accueil pour aînés au 31 décembre 2017 »](#), 02-02-2020

L'explication des écarts est plus que probablement à trouver dans la méthodologie de classement NACE qui assigne à une entreprise/administration le code NACE de l'activité la plus importante¹. Or des maisons de repos peuvent dépendre d'une entité privée ou publique dont elles ne constituent pas (nécessairement) l'activité principale.

Au passage on soulignera un autre écart statistique qui concerne le nombre de résidents. Le registre de la population contient une catégorie "ménage collectif". Au 1er janvier 2018, il y avait en Wallonie 35.495 personnes de 60 ans et plus répertoriées comme vivant en ménage collectif, catégorie qui dépasse les seules maisons de repos (et de soins) puisqu'il y a aussi les prisons, les communautés religieuses, etc. Or, à cette même date, il y avait 49.077 lits agréés. Même si on tient compte des lits vides (en petit nombre) et des résidents étrangers, l'écart est important entre ces deux sources. Il s'explique par le fait que nombre de résidents ne changent pas leur domiciliation, pour diverses

¹ « A chaque unité figurant dans un répertoire statistique d'entreprises est associé un code NACE en fonction de son activité économique principale. L'activité principale est celle qui contribue le plus à la valeur ajoutée de l'unité. » in [NACE-BEL Nomenclature d'activités 2008](#) (p.31)

raisons (lien symbolique avec le domicile, négligence administrative, etc., ou encore parce que le décès est intervenu rapidement après leur entrée). C'est le genre de "détail" dont il faudra se souvenir quand on fera des études sur les lieux de décès des personnes.

Deuxième illustration. Comment se répartit le chômage temporaire version "corona" et quel est donc le pourcentage de chômeurs temporaires par secteur économique (NACE) fin mars-début avril ? Pas de réponse officielle pour le moment, l'ONEM n'ayant publié aucune information à ce jour (12-04-2020) ni sur le nombre de chômeurs temporaires, ni sur leur répartition sectorielle, ni d'ailleurs, j'y reviens ci-après, sur les autres catégories de chômeurs. Si l'IDD a publié cette répartition sectorielle² c'est parce qu'il a bénéficié d'une information "par la bande". Ce n'est pas ainsi que cela devrait fonctionner.

Le point de vue développé dans la suite de cette note est que les données statistiques couramment disponibles ne sont pas à la hauteur pour comprendre rapidement ce qui se passe, sur le plan économique comme sur le plan social, et qu'il y a un danger que l'information ne soit pas diffusée en open-source total, comme cela devrait être le cas d'une manière générale mais en particulier au cours d'une crise aussi secouante.

Le principal problème est un problème de délai : beaucoup d'informations sont disponibles avec un retard qui, en temps normal, n'est pas vraiment préjudiciable. Mas il en va autrement en période crise grave et inédite où, aussi bien en décrue qu'en reprise, il est important de monitorer les évolutions au plus près.

A titre d'illustration voici les délais de publication de quelques données importantes pour l'analyse des évolutions socio-économiques. Attention : il s'agit ici des dates de publication grand public ; il n'est pas exclu que certaines informations soient disponibles plus vite et/ou avec plus de détails pour les décideurs et autres *insiders*.

Disponibilité et dates de publication de quelques données importantes pour l'analyse socio-économique

Séries		Fréquence	A la date du 12-04-2020	Date de publication
Faillites	Données globales	Mensuelle	Février 2020	24/03/20
	Données détaillées	Mensuelle	Décembre 2019	24/03/20
Prix	A la consommation	Mensuelle	Mars 2020	30/03/20
	Agricoles	Mensuelle	Février 2020	08/04/20
	Production construction	Trimestrielle	4ème trim. 2019	03/03/20
Chiffre d'affaires	d'après déclarations TVA	Trimestrielle	4ème trim. 2019	28/02/20
Investissements	d'après déclarations TVA	Trimestrielle	4ème trim. 2019	28/02/20
Chiffre d'affaires	Commerce de détail	Mensuelle	Février 2020	03/04/20
Heures travaillées	Grands secteurs	Trimestrielle	4ème trim. 2019	30/03/20
Permis de bâtir		Mensuelle	Décembre 2019	31/03/20
Prix de l'immobilier		Trimestrielle	3ème trim. 2019	19/12/19
Chômage	Chômeurs DEI	Mensuelle	Février 2020	?
	Chômage temporaire	Mensuelle	Février 2020	?
	Total demandeurs d'emploi	Mensuelle	Mars 2020	?
Emploi ONSS	Statistiques avancées	Trimestrielle	Fin 2019	01/04/20
	Données définitives	Trimestrielle	3ème trim. 2019	11/03/20
Bénéficiaires du revenu d'intégration		Mensuelle	Août 2019	31/01/20
Bénéficiaires d'une indemnité d'incapacité		?	?	?

Il n'y a pas que les délais. Les statistiques utiles sont disponibles en batch (par exemple le nombre de faillites au cours d'un mois donné) à la fin de la période ou sous la forme d'une situation en fin de période (le nombre de chômeurs indemnisés) ; certaines données, comme les données ONSS, sont

² Philippe Defeyt, « [Un premier aperçu de la répartition sectorielle du chômage temporaire "corona" »](#), Brève n°36 de l'IDD, 03-04-2020

un mélange de situations en fin de période (emploi total en fin de trimestre) et de données qui portent sur l'ensemble du trimestre (heures de travail). Pourquoi ne serait-il pas possible pour certaines statistiques de les produire en flux continu, plutôt que de devoir attendre la fin du mois, et dès lors être en capacité de travailler en moyennes glissantes.

La crise actuelle exigerait aussi d'avoir des informations non (régulièrement) publiées mais qui pourraient être importantes pour le pilotage socio-économique de cette crise. Trois illustrations

- l'augmentation du nombre de chômeurs – de toutes catégories – sera expliquée depuis la mi-mars par à la fois moins de sorties (ex : des jeunes qui n'auront pas trouvé un job) et plus d'entrées (licenciement ou chômage temporaire) ; distinguer les flux constituerait je pense une information intéressante, à la fois maintenant mais aussi pour repérer au plus vite – quand il surviendra – le point d'inflexion à la hausse de l'activité économique ;
- toujours en matière de chômage il faudrait détailler plus la catégorie des chômeurs de moins d'un an de chômage ;
- on peut supputer qu'un nombre important de nouveaux demandeurs du revenu d'intégration recevront un RIS partiel ; il me semble que la proportion des bénéficiaires qui seront dans ce cas peut être un indicateur pertinent.

Il y a des statistiques qui n'existent tout simplement pas, en tout cas sur une base harmonisée et produites de manière structurelle. Illustrations :

- il n'existe pas à ma connaissance, hors la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (mais dont les données sont disponibles avec plus de deux ans de retard), des informations sur les glissements des populations d'une catégorie sociale à l'autre ; or il serait par exemple intéressant d'avoir au moins une idée des "transferts" entre catégories de chômeurs ou entre l'INAMI et l'ONEM ;
- dans les statistiques de l'ONSS, les travailleurs intérimaires sont rattachées à la catégorie « Activités liées à l'emploi », en l'occurrence les firmes de travail intérimaire ; en matière de suivi conjoncturel l'éclatement de l'emploi intérimaire entre les secteurs utilisateurs serait de grande utilité ;
- de premières indications de terrain montrent une augmentation importante des demandeurs d'une aide sociale, des personnes/ménages qui n'ont pas droit au RIS mais ne s'en sortent pas suite à la baisse brutale de leurs revenus ; il n'existe aucun indicateur qui puisse confirmer ou infirmer cette impression ; rien que le nombre de bénéficiaires d'une telle aide serait déjà une information utile.

Enfin, certaines statistiques sont privées et donc pas nécessairement accessibles aux décideurs publics. Le bureau d'études Nielsen³ monitoré au jour le jour les achats et comportements des consommateurs de la grande distribution. En particulier en période de tension(s), les données récoltées sont d'un intérêt évident pour les décideurs.

Le message me semble évident : il faut accélérer la production des informations socio-économiques nécessaires pour un meilleur pilotage de la crise et, pour certaines d'entre elles, intégrer des informations pas nécessairement accessibles ou produites en temps normal. Il le faut à la fois pour améliorer le suivi macro-économique, alimenter la gestion budgétaire et mieux comprendre et évaluer la crise sociale.

Certes, on peut, comme le font par exemple les fédérations patronales en matière de l'évolution des ventes de leurs affiliés, faire des enquêtes spécifiques. Mais il serait dommage de ne pas mieux exploiter le potentiel d'amélioration et d'accélération des données publiques (Stat.bel, ONEM, ONSS, SPP Intégration sociale...).

Quelques pistes :

³ Voir : <https://www.nielsen.com/be/en/>

- produire en continu (moyennes glissantes) plutôt qu'une fois tous les mois ou trimestres : nombre de chômeurs, faillites, entrées et sorties dans la DIMONA⁴... ; Stat.bel pourrait aussi monitorer les prix – par exemple la collecte locale des prix – en continu⁵ ;
- exploiter ce qui peut l'être plus rapidement ; exemples :
 - produire les chiffres d'affaires et investissements des déclarants mensuels à la TVA plutôt que d'attendre de disposer aussi des informations relatives aux déclarants trimestriels
 - travailler avec les demandes d'allocations plutôt que d'attendre de disposer du nombre des demandes acceptées ;
- travailler, le cas échéant, avec des échantillons de producteurs d'informations, mais qui pourraient être plus grands et plus représentatifs que des enquêtes classiques (comme celle mentionnée ci-dessus sur les ventes) ;
- étoffer les informations disponibles ; le travail ne manque pas ici : flux d'entrée et de sortie en matière de chômage, revenus d'intégration partiels, etc. ;
- forcer, si nécessaire, la mise à disposition de données "privatisées" présentant un intérêt socio-économique collectif ;
- enfin, il faut d'une manière ou d'une autre accélérer la production de données essentielles (bénéficiaires du RIS, nombre de bénéficiaires d'indemnités d'incapacité...) dont les retards de publication en tout cas rendent ces informations quasiment inutiles pour comprendre ce qui se passe.

Deux réflexions pour conclure :

- il est possible que des souhaits exprimés ici soient déjà rencontrés d'une manière ou d'une autre ; mais dans ce cas se pose un problème d'accès à l'information ; tout comme la communauté scientifique a exigé et obtenu de Sciensano la mise à disposition de toutes les informations sanitaires disponibles, la règle de l'open-source doit s'appliquer à toutes les informations socio-économiques évoquées ci-dessus ;
- à beaucoup d'égards les pistes d'amélioration suggérées ici – tant pour le contenu des informations que pour leurs délais de production – auraient pu être formulées en temps normal ; mais il me semble d'autant plus important de les concrétiser au vu de l'ampleur et des caractéristiques de cette crise ; en tout état de cause ces améliorations seront pérennes.

4 Voir : https://www.socialsecurity.be/site_fr/employer/applics/dimona/general/about.htm

5 « L'impact du coronavirus Covid-19 sur le calcul de l'indice des prix à la consommation de mars est limité. La collecte locale des prix était pratiquement terminée lorsque les mesures sont entrées en vigueur. Par ailleurs, la majorité du panier de l'indice est collectée de façon centralisée. Ainsi, les données de transactions des chaînes de supermarchés les plus importantes (« scanner data ») sont prises en compte depuis 2015. L'impact éventuel du Covid-19 sur le calcul de l'indice du mois d'avril sera communiqué le mois prochain. » (<https://statbel.fgov.be/fr/themes/prix-la-consommation/indice-des-prix-la-consommation>)